



Association Nationale
Maisons Des Adolescents

L'ANMDA recrute

UN(E) CHARGE(E) DE MISSION

Patrick Cottin
Secrétaire général

Les Maisons des Adolescents (MDA) constituent entre elles un réseau national appelé « Association Nationale des Maisons des Adolescents » dite ANMDA. Cette association se veut un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics afin de défendre les principes communs aux MDA et d'être si besoin, leur porte-parole auprès de leurs interlocuteurs institutionnels.

L'Association nationale fédère une large majorité des Maisons des Adolescents de France. Cette mise en lien vise à appuyer le développement, sur l'ensemble du territoire français, des MDA afin d'assurer aux populations concernées (**adolescents, familles et professionnels**) un service de qualité homogène. Elle vise en outre à développer les réflexions locales, régionales, nationales et européennes autour des MDA.

Elle intervient également en lien avec l'ensemble des dispositifs concernés par la prise en compte et le suivi des adolescents et jeunes majeurs présentant des difficultés de santé et/ou sociales d'origine et d'expression variées et qui relèvent dans leurs organisations du cahier des charges (ministère de la famille, janvier 2005) des MDA. Elle représente les intérêts des dispositifs à dimension pluri et inter partenariale et disciplinaire, développant des missions d'accueil et de prise en charge des jeunes et de leurs familles, d'un travail de réseau et relevant des missions de service public.

L'animation du réseau national et les relations avec les pouvoirs publics sont assurées par le conseil d'administration de l'ANMDA. La création d'un poste de **chargé de mission** est aujourd'hui indispensable pour faire face au développement de l'ANMDA.

Missions

Sous la responsabilité du président, et par délégation, du secrétaire général et du trésorier de l'association nationale, le (la) chargé(e) de mission assurera les missions suivantes :

1- Organiser et gérer les instances associatives de l'ANMDA

- Programmation et convocation aux différentes réunions (AG, CA, commissions...)
- Rédaction des comptes rendus
- Alimentation du site internet de l'ANMDA
- Coordination et suivi de la diffusion des newsletters

2- Assurer le suivi et le montage des dossiers de demandes de subventions

- Sollicitation des organismes susceptibles d'apporter leur contribution

- Organisation des rendez-vous entre les financeurs potentiels et les membres du CA
- Rédaction des dossiers de subvention et des critères d'évaluation
- Suivi des actions
- Rédaction des bilans d'action et des bilans financiers
- 3- Soutenir localement les projets des acteurs en région en lien avec les vice-présidents et les délégués régionaux**
- Réalisation d'un processus de soutien au développement des MDA en région
- Organisation entre MDA d'une même région de temps d'appropriation des outils créés par l'ANMDA
- 4- Contribuer à l'ensemble des activités du réseau national de l'ANMDA**
- Organisation des rencontres inter-réseau PAEJ/ESJ/MDA
- Organisation de tous les contacts utiles à l'ANMDA
- Liens avec la presse généraliste et spécialisée

Cadre d'emploi

CDD 3 ans renouvelable sous réserve de disponibilités des crédits - Lieu d'affectation : région parisienne (ou à discuter) - Déplacements réguliers à prévoir en régions

Profil recherché

Bac + 3 minimum

Forte motivation pour les missions proposées

Compétence en matière d'animation de réunions et d'initiative

Connaissance des systèmes d'acteurs, politiques, institutionnels et techniques des champs sanitaires et sociaux

Sens de la communication et des relations publiques

Grande autonomie dans l'organisation du travail, des déplacements

Mobilité indispensable

Maîtrise de l'outil informatique

Expérience en montage de dossier de demande de financement public

Temps de travail

Temps complet : 35 heures hebdomadaires

Temps de congés : 5 semaines annuelles

Rémunération

A discuter selon profil sur base de 50 000€ brut annuel

Candidature à adresser

Par mail, à Alain Fuseau, Président de l'ANMDA

president@anmda.fr

Date limite de réception : 20/09/14

Les entretiens auront lieu entre le 8 et le 11 octobre à Nanterre

**Patrick COTTIN,
Secrétaire général**

